Communiqué de presse

Participation de TxCell à la 18ème Conférence Investisseurs '*Annual Rodman & Renshaw Global Investment Conference*' le 13 septembre 2016

Valbonne, France, le 5 septembre 2016 – TxCell SA (FR0010127662 – TXCL), société de biotechnologies qui développe des immunothérapies cellulaires personnalisées innovantes à partir de cellules T régulatrices (Treg) pour le traitement de maladies inflammatoires et auto-immunes chroniques sévères, annonce aujourd'hui que Stéphane Boissel, Directeur Général de TxCell, donnera une présentation lors de la 18ème Conférence Investisseurs '*Annual Rodman & Renshaw Global Investment Conference*' se tenant du 11 au 13 septembre 2016 à New York (Etats-Unis). Monsieur Boissel aura également des rendez-vous individuels avec les investisseurs présents à la conférence.

La présentation sera retransmise en direct sur internet. Un enregistrement sera ensuite disponible pour une période de 90 jours.

Détails de la présentation

- Date : mardi 13 septembre, 9h35-10h heure de New York, soit 15h35-16h heure de Paris
- Lieu : salle Louis (4e étage), Lotte New York Palace Hotel, New York, Etats-Unis
- Lien pour accéder au webcast (en anglais) : http://wsw.com/webcast/rrshq26/txcl.pa

Prochains évènements

TxCell participera à plusieurs autres conférences financières et sectorielles, mais aussi scientifiques, à la rentrée 2016 :

Conférences financières et sectorielles

5-7 oct. 2016	Cell & Gene Meeting on the Mesa	La Jolla (Etats-Unis)
5-6 oct. 2016	European Large & Midcap Event	Paris (France)
26 oct. 2016	GGS Equity Forum	Heilbronn (Allemagne)

Conférences scientifiques

7-8 sept. 2016	Cell & Gene Therapy Manufacturing Conference	Londres (Royaume-Uni)
21-22 sept. 2016	Phacilitate Leaders Forum (Cell & Gene Therapy Europe and Immunotherapy Europe)	Berlin (Allemagne)
30 sept.- 2 oct. 2016	ISCT North America Regional Meeting	Memphis (Etats-Unis)
10-11 oct. 2016	Adoptive T-cell Therapy Summit Europe 2016	Londres (Royaume-Uni)
15-19 oct. 2016	United European Gastroenterology Week 2016	Vienne (Autriche)
18-21 oct. 2016	European Society of Gene and Cell Therapy (ESGCT) Annual Meeting 2016	Florence (Italie)

A propos de TxCell – www.txcell.com

TxCell est une société de biotechnologies qui développe des plateformes d'immunothérapies cellulaires T personnalisées innovantes pour le traitement de maladies inflammatoires et auto-immunes chroniques sévères présentant un fort besoin médical non satisfait. TxCell est la seule société de thérapie cellulaire au stade clinique qui soit focalisée exclusivement sur les lymphocytes T régulateurs (Tregs). Les Tregs sont une population cellulaire récemment découverte et dont les propriétés anti-inflammatoires sont désormais établies.

TxCell développe deux plateformes technologiques, ASTrIA et ENTrIA. ASTrIA est composée de cellules Tregs de type 1 spécifiques d'antigène autologues (Ag-Treg). Ovasave®, le premier candidat médicament de TxCell issue de la plateforme ASTrIA, est actuellement dans un essai clinique de Phase IIb dans la maladie de Crohn réfractaire. ENTrIA est composée de cellules T régulatrices FoxP3+ modifiées par génie génétique avec un récepteur chimérique (CAR-Treg). Dans ce domaine, TxCell mène deux programmes de développement de CAR-Tregs en collaboration avec des centres de recherche européens de premier plan : l'un dans le lupus rénal avec l'*Ospedale San Raffaele* de Milan et l'autre dans la pemphigoïde bulleuse avec le *Lübeck Institute of Experimental Dermatology*.

Basée à Sophia-Antipolis, TxCell est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et compte actuellement 50 salariés.

Contacts

TxCell
Caroline Courme
IR & Communication Director
Tel: +33(0) 4 97 21 83 00
caroline.courme@txcell.com

Image Box – Relations Presse
Neil Hunter / Michelle Boxall
Tel: +44(0) 20 8943 4685
neil.hunter@imageboxpr.co.uk
michelle.boxall@imageboxpr.co.uk

NewCap – Relations Investisseurs
Julien Perez / Pierre Laurent
Tel: +33 (0)1 44 71 98 52
txcell@newcap.eu

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.
Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à » « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de TxCell estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de TxCell qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par TxCell ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par TxCell auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de référence 2015 de TxCell qui a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 mai 2016 sous le numéro R.16-048. TxCell ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.